

DE GARDE

MÉDECINE GÉNÉRALE

505 Médecins : ☎ 04 91 52 91 52

Consultations : 23 av. Capitaine

Dessensmond (7) ☎ 04 91 52 91 51

Centre Médical :

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

253 bd Romain Rolland (10*)

☎ 04 91 32 95 32

Urgences mains :

Timone 2, entrée bd Jean-Moulin

☎ 04 13 42 92 70

Hôpital européen, 6, rue Désirée

Clary (3*) ☎ 04 13 42 72 64

PERMANENCE MÉDICALE

Permanence médicale :

C/C du Canton vert, 107 bis,

bd Bara (13*), 7j/7, de 9 h à 22 h,

☎ 04 91 50 15 00

Nord assistance santé :

8h-24h, 7j/7, ☎ 04 91 65 80 80

Centre médical d'urgence :

25, av. de Friedland (6*)

☎ 04 91 30 87 10

MÉDECINS DE GARDE

8* et 9* : D' Bertomeu ☎ 06 61

81 91 95 (uniquement dimanche)

12* : D'r Amore ☎ 04 91 93 68 59

SPÉCIALISTES

Kinésithérapeutes :

Arbam 13 (5*), 8h-18h

☎ 06 07 90 53 78

Ostéopathes :

Centre d'ostéopathie, urgences

7j/7, 31, rue Saint-Suffren (6*)

☎ 06 21 57 01 44

GARDE DE NUIT

Centre-Ville

Pharmacie Guelton Attias, 5

cours Saint-Louis (1*) ☎ 04 91 54

04 58

Secteur Nord

Phié du Bosphore, 44 bd du Bos-

phore (15*) ☎ 04 91 65 42 30

CHIRURGIENS-DENTISTES

Ordre des chirurgiens-dentistes

☎ 0 892 566 766

Samuel, un battant
en quête d'autonomie

Tétraplégique, il va faire le tour du monde en fourgon

Le salon Autonomic a fermé ses portes hier soir après deux jours d'exposition. Les 150 intervenants ont présenté des solutions pour faciliter la vie des personnes handicapées.

Entre deux stands, une affiche colorée interpellait les passants. "Sam fait rouler : 16 pays, 3 continents", pouvait-on lire. À ses côtés, Samuel Marie souriait. Si ce jeune de 29 ans, tétraplégique, était ici, c'est parce qu'il va réaliser son rêve : faire le tour du monde en fourgon. "Cela fait trois ans que je me prépare, expliquait-il avec ferveur. Je ferai mon voyage en deux étapes : six mois pour traverser le Canada et les États-Unis, et six autres mois pour rallier Paris à Pékin puis à Istanbul."

Un battant
que rien n'arrête

Samuel est un baroudeur. Il voyage depuis toujours avec ses parents à bord de leur fourgon. Et ce n'est pas sa paralysie qui l'empêchera de continuer.

Le jeune homme est un ancien cordiste. À 20 ans, il subit un grave accident du travail. Alors qu'il nettoie la citadelle de Besançon (Doubs), il tombe d'une falaise et se brise deux vertèbres cervicales. Après une vingtaine d'opérations et près de quatre ans de rééducation, il n'attend qu'une chose : reprendre le volant. C'est alors que lui



Depuis trois ans, Samuel prépare son voyage pour aller parcourir le Canada, les États-Unis, la Chine, la Turquie... / PHOTO VALÉRIE VREL

vient l'idée de son voyage. "C'est une histoire d'engagement, poursuit-il. Je veux voir tous ces paysages, rencontrer du monde, des gens, et leur parler de mon projet." Pendant un an, il conduira et vivra dans un fourgon adapté à ses besoins, grâce à l'aide de ses partenaires.

Lui qui se décrit comme "le porte-drapeau d'un monde accessible à tous" s'est promis de profiter de son voyage pour sensibiliser les internautes. Son périple sera entièrement filmé et partagé sur le web, afin de témoigner de l'accessibilité de certains sites touristiques. "Je dirai les bons comme les mauvais

points de chaque lieu. J'irai par exemple visiter le parc de Yellowstone aux USA." La cerise sur le gâteau serait de pouvoir assister au festival Burning Man, dans le Nevada. "Ce serait un rêve! Je suis curieux de savoir ce qu'ils font pour accueillir les handicapés."

Samuel Marie finance lui-même la première partie de son voyage. Après six mois de pause, il repartira donc, direction la Chine. Cette fois, il pense à une campagne de crowdfunding, afin que les internautes l'aident à réaliser cet autre bout de rêve...

Manon VARIOL

INCINÉRATEUR

Teissier estime que la
CRC lui "donne raison"

L'incinérateur de Fos a été au cœur d'un litige financier. / PHOTO S.G.

En séance du Conseil de territoire Marseille-Provence (ex-MPM), jeudi soir, le président (LR) Guy Teissier a arboré une mine réjouie en brandissant un avis rendu par la Chambre régionale des comptes (CRC). Et estimé que celui-ci avalisait l'accord de fin de litige entre l'ex-Communauté urbaine de Marseille et Everé, entreprise déléguataire de l'incinérateur de Fos-sur-Mer.

"Il m'est très agréable, contre tous les Cassandra qui me disaient qu'il ne fallait pas le faire, que la Chambre régionale des comptes nous donne raison et valide le protocole transactionnel que nous avons conclu avec Everé", a-t-il lancé.

En juin 2015, les deux parties avaient conclu un accord pour mettre un terme à un litige financier sur les surcoûts du chantier de construction et de l'exploitation du site. "C'était

une véritable épée de Damoclès puisqu'Everé nous demandait 400 millions d'euros", a précisé le président de Marseille-Provence.

Dans le détail, l'avis rendu par la CRC le 30 septembre ne porte toutefois pas directement sur le protocole de juin 2015. La juridiction s'appuie simplement sur celui-ci pour répondre à une demande d'Everé. En l'espèce, la juridiction a refusé de rendre obligatoire pour Marseille-Provence une nouvelle dépense de 549 000 €, liée à l'incendie de l'incinérateur en 2013.

Guy Teissier a aussi rappelé que le tribunal administratif de Marseille avait homologué cet accord MPM-Everé. Plusieurs recours ont toutefois été lancés contre cette décision, sur lesquels la justice administrative doit encore se pencher.

Sy.P.

J-365

ARENA
du Pays d'Aix



**VA Y AVOIR
DU SPORT
DU SON
...ET VOUS**

ARENA
du Pays d'Aix

